

# GdC

# Guide du comité

# Règlement Circuit Adulte

Mise à jour : 01/09/2023

Entrée en vigueur : 01/09/2023

Validité permanente

# Table des matières

Article 1 : Généralités	2
Article 2 : Domaine d'application	2
Article 3 : Autorisation	2
Article 4 : Logiciel de gestion du CA	2
Article 5 : Juge-arbitrage	2
Article 6 : Inscriptions	2
Article 8 : Programme du Circuit Adulte	3
Article 9 : Classement du Circuit Adulte	3
Article 10 : Règles du jeu	3
Article 11 : Volants	3
Article 12 : Horaires	3
Article 13 : Tenues autorisées et comportement	3
Article 14 : Arbitrage par les joueurs	3
Article 15 : Rétro-planning	4
Article 16 : Récompenses	4
Article 17 : Forfaits et suspensions	4
Article 18 : Répartition comité - clubs organisateurs	5
Annexe 1 : Règlement des étapes de double et mixte	6
Annexe 2 : Règlement de la finale	7

#### Article 1 : Généralités

Le présent règlement a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles doit se dérouler une étape du Circuit Adulte (CA). Il en précise les modalités de participation et d'organisation.

Pour cette saison seules les disciplines de doubles et de doubles mixtes seront représentées. Dans le futur la discipline de simple pourra être également proposée.

### **Article 2 : Domaine d'application**

L'ensemble des étapes du Circuit Adulte du Finistère se déroule en conformité avec les règlements de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) et du présent règlement départemental.

#### Article 3: Autorisation

Le comité du Finistère est l'organisateur du Circuit Adulte. Il attribue l'organisation des étapes aux clubs du Finistère selon un calendrier établi en fin de saison précédente ou au début de la saison en cours.

Le comité fourni la plaquette d'invitation aux clubs. Le Règlement particulier est celui proposé par la ligue qui sera mis à jour par le GEO de la compétition.

#### Article 4: Logiciel de gestion du CA

Les compétitions seront gérées sur le logiciel Badnet. Les classements seront aussi disponibles sur Badnet.

#### **Article 5 : Juge-arbitrage**

Le Juge-Arbitre officiel de la compétition est défini par le club organisateur. Le club a la charge de trouver le juge-arbitre et de payer ses indemnités, frais de déplacement et frais de restauration. Le comité accompagnera les clubs qui le souhaitent dans la recherche de juge-arbitre s'ils n'en disposent pas dans leur club.

En cas d'absence de juge-arbitre pour une étape, le tournoi sera pris en compte dans le classement du Circuit Adulte, mais il passera en promobad, ce qui impactera le classement CPPH des joueurs.

### **Article 6: Inscriptions**

Le montant des frais d'inscriptions est défini par le Conseil d'administration du Codep 29 est de :

- 8€ pour 1 tableau avec JA (pour les finales possibilité de s'inscrire sur deux tableaux pour 12€)
- 5€ pour 1 tableau sans JA

Aucun paiement sur Badnet, le comité refacture aux clubs les inscriptions des joueurs afin de limiter les frais de transaction.

Sur chaque inscription, le club reversera 1€ par participant et par tableau au comité.

#### **Article 8: Programme du Circuit Adulte**

Le Circuit Adulte se déroule en 5 étapes réparties comme suit (par catégories) :

- 2 étapes Doubles
- 2 étapes Doubles mixtes
- 1 étape Finale. (Cf. : annexe 2 pour l'étape finale)

La confection des tableaux de chaque étape sera réalisée par le comité du Finistère.

Les catégories du Circuit Adulte sont : R6/D7 ; D8/D9 ; P10/P11 ; P12/ NC.

La prise en compte des classements pour la finale sera celle à la date de la première étape du Circuit.

Si leur classement le leur permet, les joueurs peuvent être retenus sur les deux tableaux.

#### Article 9: Classement du Circuit Adulte

Après chaque étape, un classement sera publié pour chaque catégorie. Ce classement sera utilisé pour :

Qualifier les joueurs pour l'étape finale

Le barème d'attribution des points au classement est défini pour chaque type de tournoi (double, et mixte) dans les annexes. Il existe un classement de double et de double mixte.

## Article 10 : Règles du jeu

Les règles sont celles appliquées par le règlement fédéral.

#### Article 11: Volants

Conformément au règlement général des compétitions (RGC), notamment son article 2.18, un volant officiel doit être défini par l'organisateur, et disponible en vente dans la salle. Lors des matchs où l'un des joueurs au moins est classé D, le volant en plume est obligatoire. Si les deux joueurs n'ont pas le classement départemental (D), ils peuvent jouer en plastique. Les clubs doivent s'assurer que les joueurs disposent de volants en plume.

Les volants sont à la charge des joueurs en partage tout le tournoi.

Un joueur n'ayant pas de volants en arrivant sur le terrain peut être déclaré forfait ;

# **Article 12: Horaires**

Le début des étapes est fixé le vendredi à 20h00. Si l'échéancier le justifie, les premiers matchs peuvent être lancés à partir de 19h30.

La fin des étapes est fixée à 01h00 samedi (dernier match lancé).

#### Article 13 : Tenues autorisées et comportement

Les acteurs du Circuit adulte (joueurs, entraîneurs, officiels techniques) sont soumis aux codes de conduite de la FFBaD (Chapitres 7-7, 7-8 et 7-9 du Guide du Badminton). Les tenues sont définies par le RGC, Chapitre 3-7 du Guide de Badminton. Il appartient au Juge- Arbitre seul de décider si une tenue est correcte ou non.

# **Article 14: Arbitrage par les joueurs**

En auto arbitrage.

### **Article 15: Rétro-planning**

Quoi	Quand	Qui	À qui
Demande	Août	Comité	Poona
d'autorisation			
Envoi du règlement	J – 9 semaines	Club organisateur	Comité
particulier			
Envoie documents	J - 5 semaines	Club organisateur	Comité
d'invitation			
Diffusion des	J - 4 semaines	Comité	Clubs + Site
documents			
D'invitation			
Date limite	J - 7	Clubs & Joueurs	Comité
d'inscription		_	
Confection des	J - 5	Comité	
tableaux			
Diffusion des	J - 3	Comité	Clubs + Site
convocations			
Organisation du	Jour J	Club organisateur	
tournoi			
Envoi du rapport de	J + 2	Club organisateur	Comité
JA et du fichier du			
tournoi			
Miso à jour et	J + 7	Comité	Clubs + Site
Mise à jour et diffusion du	J + /	Comite	Ciubs + Sile
classement			
Ciassement			

# **Article 16 : Récompenses**

La moitié des frais d'inscription devra être transformée en récompenses (bon d'achat, panier garni). Ils seront remis aux premiers et seconds de chaque tableau.

# **Article 17: Forfaits et suspensions**

Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du CA doit en faire part à l'organisateur dans les meilleurs délais. La procédure de gestion des forfaits est précisée dans le Guide du Badminton, Chapitre 7-5. Les justificatifs pour forfaits involontaires sont à envoyer sous 5 jours à la Ligue, aux coordonnées suivantes : Ligue de Bretagne de Badminton, 19 Rue Le Brix, 35200 Rennes ligue@bretagnebadminton.com

### Article 18 : Répartition comité - clubs organisateurs

Le comité est l'organisateur officiel du Circuit Adulte.

#### Le comité :

- Déclare les tournois sur Poona,
- Reçoit les inscriptions,
- Constitue les tableaux et les échéanciers, en accord avec le Juge-Arbitre,
- Intègre les résultats sur Poona,
- Tiens à jour le classement du Circuit Adulte.

#### Le club organisateur :

- Fournit au comité les documents d'invitation
- Propose un Juge-Arbitre
- Organise le tournoi (table de marque buvette)
- Paye le Juge-Arbitre (indemnités frais de déplacement)
- Reverse la quote-part au comité (1 ou 2 € selon les cas)
- Achète les bons d'achats en fonctions des tableaux organisés.

# Calendrier prévisionnel :

Vendredi 15 décembre : Double, Vendredi 26 janvier : Mixte, Vendredi 23 février : Double, Vendredi 22 mars : Mixte.

La commission départementale Vie Sportive Adulte est chargée de faire appliquer ce règlement, et se réserve le droit de prendre des décisions concernant des points qui ne sont pas précisés. Les adaptations majeures seront effectuées entre deux saisons pour conserver un maximum d'équité pour les joueurs.

# Annexe 1 : Règlement des étapes de double et mixte

- Au maximum 77 matchs seront joués par soirée (pour gymnase avec 7 terrains).
- Les tableaux sont organisés selon le principe suivant :
  - o 2 poules de 3 ou 4 par tableaux demi-finales finales
  - Les tableaux :
    - R6/D7; D8/D9; P10/P11; P12/NC.
- La sélection des paires sera faite en fonction de la date de la validation des inscriptions de chaque joueur sur Badnet.
- Les points sont attribués selon le barème suivant :

1 <sup>er</sup>	4 pts
2 <sup>ème</sup>	3 pts
3 <sup>ème</sup>	2 pts
4 <sup>ème</sup>	2 pts
5 <sup>ème</sup>	1 pts
6 <sup>ème</sup>	1 pts

- En cas d'égalité de nombre de points, c'est la moyenne des joueurs au CPPH qui permettra de choisir les finalistes.
- Si un joueur n'est pas disponible pour participer à l'étape finale, il sera remplacé par le joueur arrivant après lui au classement du circuit.
- Pour les tournois de double, les paires peuvent changer d'un tournoi à l'autre.
- Les joueurs marquent des points au classement individuellement, ce qui leur permet de progresser au classement même s'ils ne jouent pas toujours avec le même partenaire.
- Le classement des paires pour constituer les tableaux est défini en faisant la moyenne du classement des deux joueurs (soit classement CPPH, soit classement CA).
- Il est possible de trouver une paire surclassée ou de mixer des joueurs de tableaux différents (exemple R6-D8) à condition que leur moyenne CPPH soit supérieure à la dernière équipe retenue dans ce tableau.
- Les vainqueurs et finalistes sont récompensés.

# Annexe 2 : Règlement de la finale

- La finale rassemble les meilleurs joueurs du Circuit Adulte (Classement aux points + CPPH si besoin).
- Obligation d'avoir joué une journée du circuit.
- Elle se déroule en double, et en double mixte (possibilité pour un joueur de participer à deux catégories.)
- Les tableaux de double ou double mixte sont organisés selon le principe suivant :
  - o 2 poules de 4 par tableaux demie finales finales
  - o Les tableaux :
    - R6/D7; D8/D9; P10/P11; P12/NC.
  - Organisation :
    - Poule A: 1<sup>er</sup>; 4<sup>ème</sup>; 5<sup>ème</sup>
    - Poule B: 2<sup>ème</sup>; 3<sup>ème</sup>; 6<sup>ème</sup>
- Les vainqueurs et finalistes sont récompensés.
- Les volants sont fournis par le comité pour tous les matchs des finales de catégorie.